Licence 2e année

Le cursus comprend, à partir du quatrième semestre d'études, un certain nombre d'enseignements pratiques, afin que chaque étudiant-e soit confronté-e aux différentes étapes de la fabrication d'un film, depuis l'écriture du scénario jusqu'à la post-production, en passant par le tournage et le montage. Des cours de production, de droit et d'économie du cinéma viennent compléter cette formation.

Licence 3^e année

Tout en poursuivant les chantiers entrepris au cours des semestres précédents, des éclairages plus spécifiques sont également envisagés, en troisième année, autour de différentes théories du cinéma et des multiples approches possibles de l'audiovisuel en tant qu'objet d'étude (narratologiques, socioculturelles, par auteur, etc.).

L'acquisition de compétences informatiques et l'apprentissage d'une **langue** sont proposés à partir de la première année.

Une journée de **rencontres professionnelles** est de plus organisée chaque année, fournissant l'occasion de découvrir ou de mieux connaître différents métiers du secteur.

Conditions d'accès



En licence 1

Admission sur dossier pour les titulaires du baccalauréat Série L, spécialité « Arts », mention « cinéma audiovisuel », ou du baccalauréat d'une autre série, ou du DAEU «A», ou de l'ESEU «A», ou d'un titre admis en dispense, de toutes académies françaises.

- ► En licence 2 titulaire d'au moins un semestre de la L1 cinéma ou
- ► En licence 3 titulaire de la 1^{re} année et d'un semestre au moins de la 2^e année de licence cinéma ou équivalent.

Présentation détaillée de la licence et informations pratiques sur **www.u-bordeaux-montaigne.fr**

Contacts

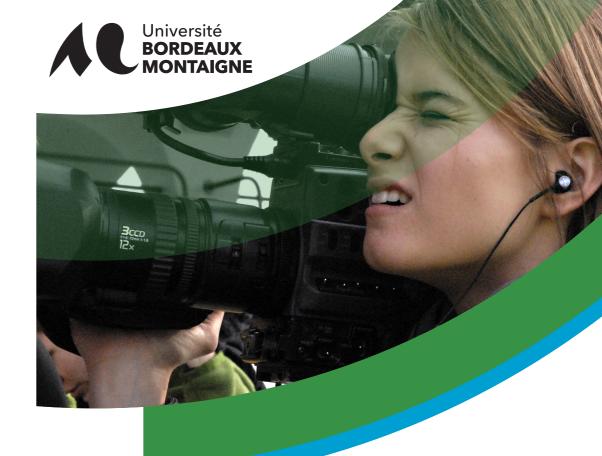
UFR Humanités

Département Arts Université Bordeaux Montaigne – Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex

Responsable pédagogique marguerite.vappereau@u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts administratifs

titulaire d'un diplôme français : licence-humanites-arts@u-bordeaux-montaigne.fr titulaire d'un diplôme étranger. admissions.licences@u-bordeaux-montaigne.fr



Cinéma

Objectifs de la formation

Le parcours Cinéma est organisé afin de répondre à quatre objectifs : articuler théorie et pratique, favoriser une approche du cinéma ouverte sur les autres domaines artistiques et les différents médias, permettre une connaissance d'ensemble du réseau professionnel du cinéma et de l'audiovisuel, accompagner chaque étudiant-e dans son projet de formation et d'insertion.

La formation se développe dans un contexte qui reste à taille humaine puisque la capacité d'accueil est limitée (80 étudiants en L1). Elle associe des cours magistraux et des travaux dirigés qui visent à assurer la transmission et l'acquisition d'un double savoir, scientifique et professionnel. Elle requiert ainsi en premier lieu des qualités d'écriture, de lecture critique et d'organisation.

De nombreux enseignants du parcours Cinéma sont des professionnels qui assurent, à partir du deuxième semestre de la deuxième année, la transmission de leur expérience (scénariste, monteur, cadreur, producteur, réalisateur, avocat spécialiste de l'audiovisuel, etc.). Différents types de travaux pratiques sont ainsi menés au cours de la formation (scénario, montage, réalisation). Ce second aspect de la formation requiert une grande motivation, l'esprit d'initiative et de travail collectif, des capacités d'adaptation et de création.

Par ailleurs, pour celles et ceux qui en ont le projet, il est possible de partir étudier pendant un ou deux semestres auprès d'universités étrangères (notamment au Canada, en Allemagne, Espagne, ou encore Italie) au cours de la troisième année.



Poursuite d'études possible

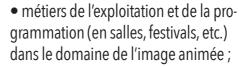
La licence du parcours Cinéma a pour suite possible un **master** dans la même spécialité.

A l'Université Bordeaux Montaigne, le niveau master propose dans la discipline soit un parcours recherche lié tout particulièrement aux «Approches historiques et socioculturelles du cinéma et de la télévision », soit un parcours professionnel spécifiquement consacré à la « Réalisation de documentaires et valorisation des archives ».

La licence permet également à l'étudiant de présenter des **concours** tels que celui de la FEMIS, afin de poursuivre en école supérieure.

Domaines professionnels accessibles après spécialisation

• métiers de la réalisation (prise de vue et son, montage), de l'écriture de scénarios, de la production, de la critique de films;



- métiers de la médiation culturelle et de la documentation spécialisée en cinéma et audiovisuel;
- métiers des relations publiques, de la production, de l'administration et de la communication dans les structures culturelles ;
- l'enseignement et la recherche en cinéma et audiovisuel.



Projet professionnel

Chaque étudiant est amené au cours des trois années de licence à acquérir la méthodologie de construction d'un projet professionnel et/ou d'un projet d'études.

Dans ce sens, il entreprend des recherches sur les métiers, rencontre des professionnels, effectue des stages afin de valider ses choix.

Pour accompagner l'étudiant dans ce parcours, et en collaboration avec les équipes enseignantes, la DOSIP (Direction Orientation Stages Insertion Professionnelle) propose :

- l'aide d'un chargé d'orientation pour la construction de son projet et la préparation à son insertion professionnelle,
- un centre de ressources sur les formations et les métiers,
- le pôle coordination des stages (possibi lité de faire des périodes de stage dès la L1).

Bâtiment accueil dosip@u-bordeaux-montaigne.fr 05 57 12 45 00 stages@u-bordeaux-montaigne.fr 05 57 12 44 30

Trois années de formation

Organisation de la formation

Chaque année est découpée en deux semestres, composés de plusieurs unités d'enseignement (UE) chacun. Niveau de diplôme : licence (Bac +3, 180 crédits européens) Durée : 6 semestres

Licence 1^{re} année

Un socle solide de connaissances concernant l'**Histoire du cinéma**, depuis ses premiers pas jusqu'au cinéma postmoderne actuel, est fourni pendant les deux premières années. Pour chaque période considérée, les cours s'accompagnent de travaux dirigés exerçant à la pratique de **l'analyse de films**.

Dans la mesure où le cinéma ne peut être considéré de façon isolée mais s'inscrit dans un **champ culturel et artistique** bien plus large, au sein duquel les échanges sont nombreux, différents enseignements questionnent au cours des trois premiers semestres l'esthétique des autres arts, ainsi que l'histoire et l'analyse des images fixes ou encore du spectacle vivant.

Suivant la même démarche, les étudiants sont invités à s'intéresser aux expressions culturelles et artistiques de **régions du monde** qui leur sont généralement moins familières parce qu'éloignées.